

Vous venez de perdre un fils, en qui s'étaient réunies toutes vos vertus et toutes celles de son père : la douceur et la force, l'énergie et la grâce, le courage et la bonté, tous les rayonnements de l'intelligence et toutes les fiertés du cœur.

Vous êtes vraiment la Mère douloureuse, Madame, et les sept glaives sanglants sont plantés dans votre poitrine.

Et vous êtes dans l'exil, loin de nous au-delà de la mer, seule entre deux tombeaux, — et nous tous, dont le souvenir est resté fidèle à vous et à vos morts bien-aimés, nous ne pouvons ni nous prosterner devant vous ni nous agenouiller devant eux et leur dire tout bas notre prière.

Cependant, Madame, ces morts — qui sont à vous sans aucun doute — sont à nous aussi ; car c'est pour nous, c'est pour la France, c'est pour le droit, pour le bien des petits et humbles que tous deux ont passé tragiquement et glorieusement, de ce monde au monde inconnu.

Laissez-nous vous supplier, Madame, de nous les ramener.

Ce sera certes, un spectacle inouï, ce sera aussi une expiation solennelle et sans exemple que ce retour d'une reine, d'une épouse, d'une mère, reconduisant au gron de la patrie les héros que la patrie a un jour méconnus.

Ce sera une œuvre de réparation divine que l'immense explosion de sanglots et de larmes dont les deux cercueils seront portés accompagnés et suivis.

Ramenez-les-nous, Madame, afin que nous puissions vous offrir de magnifiques funérailles, afin que nous puissions au moins les ensevelir dans la terre française, si on leur refuse leur part de la voie sacrée sous laquelle repose leur aïeul le premier empereur.

Ramenez-les-nous et revenez avec eux, afin que vous soyez consolée, par le spectacle de la douleur du peuple, afin que vous sachiez, du moins, qu'ils ne sont pas morts inutilement et que leur martyre a ramené la foi.

Ramenez-les-nous et revenez avec eux. Nous irons par centaine de milliers vous recevoir sur le rivage, et l'on n'entendra point de vous dire, Madame, que les gens-là, qu'ils ne soient point héros, qu'ils n'ont point peur de deux cadavres et d'une femme en deuil.

Ramenez-les-nous et revenez avec eux afin que nos femmes et nos enfants puissent mêler leur larme à la vôtre, afin que nous sachions que le reproche vivant complète le reproche muet des deux tombeaux — il faut, pour chatouiller et le remède de Juda, que le Calvaire soit dans Jérusalem.

Deignez agréer, Madame, avec notre humble et instante prière, l'hommage de notre sympathie et de notre inéluctable fidélité.

Juliet 1879.
(SUIVENT LES SIGNATURES.)

INFORMATIONS

La lettre suivante a été adressée au Pays : « Monsieur le rédacteur, « Le Pays sait-il que, pour la fête de M. Gambetta, 15 officiers avaient été commandés par régiment? La vérité de ce que j'avance est facile à contrôler. Je dis commandés, pas invités. »

En un mot, il fallait que, par régiment, 15 officiers assistassent à cette réunion d'hommes distingués... et bien élevés. »

Le correspondant parisien de la Pall Mall Gazette de Londres, après avoir constaté que MM. Victor Hugo et Louis Blanc ont dédaigné d'accepter l'invitation de M. Gambetta, dit que l'opulence de ce dernier joue avec la qualité de député de Belleville. Il lui prédit le sort d'Alfred Marast, dont le luxe insensé précipita la chute politique.

La destinée de singuliers caprices. Un de nos confrères annonçait hier, que l'escorte de M. Gambetta était commandée, à la revue de dimanche dernier, par M. de Montemar. Ce n'est autre que quelque chose de piquant, mais il ne lui manquait qu'une exclamation. La réalité est pourtant plus singulière encore. L'escorte de M. Gambetta était commandée par M. Girard de Mac-Mahon, veuve du maréchal. Quant à M. de Montemar, il commandait l'escorte du président du Sénat.

Le Pays publie une lettre qui contient le récit d'un abominable sacrilège commis dans un lycée de Paris. D'après les renseignements pris, le fond de ce récit n'est malheureusement que trop vrai; mais quelques inexactitudes seraient l'objet d'une rectification qui aurait été adressée au Pays. Lorsque cette rectification aura été rendue publique, nous reviendrons sur ce triste sujet.

La Post de Berlin, dont les relations avec le titulaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris sont connues, impute à l'affirmation que MM. de Saint-Vallier et Fournier auraient écrit M. Waddington de leur intention formelle de donner leur démission si les lois Ferry étaient votées par le Sénat.

Curieuse coïncidence signalée par un abonné du Tribunal : « On lit dans le journal complet de Labiche, tome VI, pag. 209-210, dans l'Avare en habits jaunes, la phrase suivante : « POTELKURY. — Arrive ici, Paphos! (Aux masques...) Il s'appelle Duhanel, mais comme il est proposé au service des cabinets particuliers, je l'ai surnommé Paphos! »

« Tous. — Bravo! bravo! » Et on hésitait à nommer Labiche de l'Académie!

Aux variations dont les gauches font un crime à ceux de ses membres qui refusent de souscrire à toutes les exigences des radicaux, le Soleil oppose avec beaucoup d'à-propos les variations de Waddington.

D'après l'Officiel du 4 juin, M. Waddington disait, en 1876, devant la Chambre : « Dans toute ma vie politique, pendant tout le cours de la dernière Assemblée, j'ai constamment réclamé la liberté de l'enseignement supérieur sous la seule réserve de la collation des grades. »

Il ajoutait plus loin : « Nous voulons consacrer définitivement ce principe de l'enseignement supérieur libre qui est cher à un grand nombre de nos concitoyens, cher à nous tous, membres du gouvernement, principe qui est accepté, et accepté de tout cœur, par la Chambre tout entière! »

Devant le Sénat, M. Waddington, réclamant la restitution à l'Etat du privilège de la collation des grades, prit des engagements plus formels encore : « Nous défendons, dit-il, d'une manière absolue, et c'est là la condition que j'ai moi-même posée quand je suis entré au ministère, de maintenir de tout le reste de la loi. »

Plus loin, il ajoutait : « ... Vous verrez l'attitude que prendra le gouvernement dans cette question; vous verrez s'il défendra les droits des représentants des enfants en conscience. Quant à moi, j'en prends l'engagement formel. »

C'est pourtant ce même M. Waddington qui, étant président du conseil, a accepté la présentation d'un projet de loi se trouvant un article restrictif de la liberté de

l'enseignement, destructif du droit des pères de famille, oppressif de la liberté de conscience.

Ce même M. Waddington a possédé le cynisme de l'apostasie instantanée des opinions jusqu'à donner l'appui de sa parole, dans la discussion de bureaux de mardi, à l'article 7 de la loi Ferry.

Décidément, conclut le Soleil, M. Waddington ne comprend pas mieux la liberté à l'intérieur que la dignité à l'extérieur.

Nous avons dit hier que le général Bourbaki avait rendu visite vendredi au président de la République.

La Paix dit à ce sujet : « Nous pouvons ajouter que le général a été reçu à trois heures et qu'il est resté pendant vingt minutes environ avec M. le président de la République. »

« Que s'est-il passé pendant ces vingt minutes d'entretien? »

« Si nos informations sont exactes, M. le général Bourbaki a voulu assurer M. le président de la République de son dévouement à l'ordre de choses actuel. »

« Du reste, il ne cache pas aujourd'hui que, si s'essentiment respectueux pour l'ex-im-pératrice, nous sommes hostiles à toute idée de restauration impériale, surtout depuis qu'il est question du prince Jérôme comme prétendant. »

« Nous croyons savoir aussi que M. le général Bourbaki reconnaît qu'il lui est impossible de demander un commandement dans les circonstances actuelles; mais il a tenu à dire à M. le président de la République lui-même qu'il était prêt à reprendre son service le jour où le gouvernement le jugerait bon. »

« Tels sont, croyons-nous, les sentiments que le général ne cherche pas à dissimuler. »

On lit dans l'Union : « Monsieur le Comte de Chambord a reçu cette année, à l'occasion de la Saint-Hubert, un si grand nombre de témoignages de dévouement et de fidélité royaliste, qu'il ne peut pas y faire répondre directement. »

« Mais le désir de Monseigneur est que toutes les personnes qui lui ont adressé leurs hommages et leurs vœux trouvent ici même l'expression de sa vive et royale gratitude. »

Nos députés républicains prennent de plus en plus goût aux fonctions publiques. Voici, en effet, qu'il est question de la nomination prochaine comme gouverneur de la Martinique d'un membre du Parlement, qui remplacera dans cette colonie M. Fauriol Grosset. A l'inconvénient d'être un personnage militaire, l'honorable amiral joint, paraît-il, celui de professeur de sciences religieuses; d'où les dénominations ardues dont il est l'objet de la part des radicaux auprès de M. le ministre de la marine.

Bulletin Economique

L'Assemblée générale des mines de Carvin. — La réunion générale annuelle des mines de Carvin a eu lieu dimanche 20, à dix heures, au Café Hebert, à Lille, sous la présidence de M. Descat-Leleux. Il résulte des communications faites à la réunion, au nom du conseil d'administration, par M. Van der Straeten, administrateur délégué, que le chiffre de l'extraction a, comme les années précédentes, suivi une progression satisfaisante.

Les réserves dépassent actuellement 200,000 francs et aucune dette ne grève le budget de la Compagnie.

Le dividende, fixé à 15 francs par l'assemblée, sera payable à partir du 7 août prochain.

M. de Lérus, administrateur sortant, a été réélu.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

La loi du 17 juillet sur le classement du réseau complémentaire des chemins de fer d'intérêt général a été promulguée samedi matin au Journal Officiel. Nous croyons devoir en reproduire le texte :

Article premier. Sont classées dans le réseau des chemins de fer d'intérêt général les lignes dont la désignation suit :

1. La ligne indiquée au tableau ci-dessous, laquelle nous voyons figurer : Armentières à Lens par Bon. Armentières à Tourcoing et à Roubaix. Roubaix à la frontière belge, vers Audenarde.

Valenciennes à Denain et Louches par ou près Trith-Saint-Leger. Denain à Saint-Amand. Ton à Templeuve.

Lille la Madeleine à Lannoy, par le Breucq, l'Empain, et Hain.

Hirson à Busigny, avec embranchement de ou près Wimpy à Guis. Solre-le-Château à Avesnes.

Art. 2. Il sera procédé à l'achèvement des études et à l'instruction prescrite par les lois et règlements pour la déclaration d'utilité publique des chemins de fer ci-dessus.

Art. 3. L'exécution des lignes désignées à l'article premier aura lieu successivement, en tenant compte de l'importance des intérêts militaires et des intérêts commerciaux engagés, ainsi que du concours financier qui sera offert par le département, les communes et les particuliers.

Art. 4. Il sera pourvu aux dépenses nécessaires par l'exécution de la présente loi au moyen de ressources extraordinaires inscrites au budget de chaque exercice.

Dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture au ministre des Travaux publics, sur l'exercice 1879, un crédit extraordinaire de 498,417 fr. 79 c., pour réparer les bâtiments du théâtre de l'Opéra-Comique, les députés du Nord ont émis un vote favorable au projet, à l'exception de M. de Marco qui n'a pas pris part au vote.

Il en a été de même dans le scrutin sur le projet de loi ayant pour objet d'ouvrir au ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, sur l'exercice 1879, un crédit extraordinaire de 35,000 fr., pour les dépenses de l'Exposition internationale des Beaux-Arts à Munich.

Sur le compte-rendu, par le ministre de l'Intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été adressés pendant le mois de juin 1879, et aux termes d'un rapport approuvé par le Président de la République, le 16 juillet, des médaillons de la République ont été décernés aux personnes ci-après désignées, résidant dans le Nord et le Pas-de-Calais :

M. O. 1^{re} classe. — Dequin (Frédéric-Florentin), cultivateur à Bourbourg; 24 avril 1879. S'est jeté dans un endroit profond et dangereux du canal de la Deulle, Déjà titulaire de deux médaillons d'argent et de la médaille en or de 2^e classe.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchard (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

Sont parvenus, au prix des plus courageux efforts, à se rendre maîtres de chevaux enlevés par les brigands de la région de Valenciennes, le 24 mai 1879. S'est jeté à la tête d'un cheval emporté qui venait de renverser un vieillard et qui menaçait d'occasionner de nouveaux accidents. A vaillamment accompli d'autres actes de dévouement.

M. A. 2^e classe. — Carlier (Jules) agent de police à Valenciennes; février et mai 1879.

M. A. 2^e classe. — Bouchart (Ambroise), agent de change à Valenciennes; 2 septembre 1877-12 mars 1879.

la multiplication des moyens de transport rapides rend de plus en plus rare l'habitude de la marche. Aussi le parti que nous signalons sera-t-il suivi avec quelque intérêt.

ARRAS. — La Semaine religieuse du diocèse d'Arras relate la visite faite à Mgr Lequette, en la fête de son patron saint-Jean-Baptiste, par S. Em. le cardinal Rognier, évêque de Cambrai, et par Mgr Perraud, évêque d'Autun.

BORDEAUX. — On lit dans la France du Nord : « Jeudi, après-midi, des agents de service sur le port ont remarqué un homme portant à la boutonnière une médaille frappée à l'occasion de la mort de l'ex-prince impérial. Cette médaille était attachée par une épingle dont le tige représentait un aigle les ailes déployées, l'interpellé, la personne en question a déclaré se nommer Auguste Sarazin, sans profession, demeurant à Paris, 6, rue Bupère. Procs-verbal a été dressé et M. Sarazin sera prochainement traduit par devant le tribunal correctionnel de Bordeaux, sous la prévention de port d'insignes séditieux. »

VALENCIENNES. — Le nommé Masure, auteur de la tentative d'assassinat qui a eu lieu dernièrement à Anzin, sur M. Lechevin, boucher, a passé vendredi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes.

L'acte condamné à un an de prison.

VALENCIENNES. — Vendredi, vers cinq heures du soir, un yacht ancré « le Sauterou » ayant voulu sortir à marée basse, sans pilote, s'est échoué entre deux jetées.

Il s'est fait des avaries de peu d'importance.

Aux régates qui ont eu lieu hier, à Calais, les premiers prix ont été remportés par Paris et Calais. Un prix a été gagné par les marins de l'Etat appartenant à l'Union, actuellement dans le port.

CAMBRAI. — Vendredi, vers huit heures du soir, deux vendémistes de Cambrai ont arrêté à saucourt deux contrebandiers conduisant deux chiens chargés de 40 paquets de tabac de première zone. Pendant que les gendarmes procédaient à l'arrestation de son camarade et des deux chiens, un des contrebandiers a tenté de s'échapper.

ANOR. — Le duc et la duchesse de Montpensier, arrivés à Paris, sont descendus hier du train de 1 heure à la gare d'Anor, où les attendait M. le duc d'Annoles. Ils se sont aussitôt dirigés vers Hirson par la forêt.

Plusieurs cas de péripneumonie viennent d'être constatés sur des vaches, dont les propriétaires ont leurs pâturages situés près de la frontière, à Anor et à Wallens.

MATIGNY. — La batterie du 26^e régiment d'artillerie, détachée à Matigny, avait quitté sa garnison pour aller prendre part aux exercices de tir à longue portée qui ont lieu, chaque année, sur la plaine de Calais.

Son retour à Matigny, qui a eu lieu mercredi, a été l'occasion d'une fête militaire organisée par les officiers de la garnison en l'honneur de l'artilleur grimaud, d'autant que ce jeune soldat de la 2^e portion de la classe 1878, en venant à Matigny s'est arrêté, avec sa batterie, à Druy, pour les exercices de tir au canon à abattre sur le terrain du polygone, le tonneau qui, depuis dix ans, n'avait pas été touché.

Prévenu de ce fait, la garnison de Matigny s'est tenue à recevoir avec éclat ses camarades de l'artillerie. Un char décoré de drapeaux, de fanions et de guirlandes de fleurs avait été attelé de six chevaux blancs et conduit sur la route de Valenciennes, accompagné de la fanfare de la caserne. A l'arrivée de la batterie, le canonnier grimaud prit place sur le char et distribua aux officiers, sous-officiers et soldats, des bouquets de fleurs et des caresses.

Après avoir fait préparer à leur intention, par le chef de cuisine, un dîner copieux, le cortège s'est dirigé, à travers toute la ville, précédé de la fanfare des cuisiniers, et s'est rendu à la caserne d'artillerie suivi d'une foule nombreuse et au milieu de la curiosité générale.

Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE MARIAGES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE DECES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE MARIAGES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE DECES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE MARIAGES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE DECES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE MARIAGES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE DECES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE MARIAGES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE DECES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans, menuisier, et Marie Florin, 25 ans, soigneuse.

DECLARATIONS DE MARIAGES du 20 juillet. — Georges Verbeke, 33 ans, tailleur, rue de Valenciennes, 21. — Virginie Vandoppeigne, rue de Valenciennes, 21. — Charles Vanstrubbe, rue de Valenciennes, 21. — Marie Fontoyne, 23 ans, peigneuse, rue de Valenciennes, 21. — Victor Dujardin, 29 ans, homme de confiance, et Marie Godsaert, 19 ans, repasseuse. — Alexandre Ferry, 27 ans, élève, et Caroline Christine, 25 ans, soigneuse. — Henri Vake, 20 ans, commissionnaire-expéditeur, et Alphonsine François, 24 ans, sans profession. — Alfred Petermann, 23 ans, employé de commerce, et Sophie Burette, 19 ans, sans profession. — Charles Vandoppeigne, 29 ans, bavard, et Stéphanie Cappelle, 25 ans, soigneuse. — Antoine Berthe, 29 ans